



Prix compétitifs
Livraison automatique
Livraison d'urgence 24 h

- ✓ Profitez d'un **plan budgétaire***
- ✓ Adhérez aux **prélèvements** bancaires automatiques
- ✓ Accumulez **2 % en points Privilèges** grâce à votre carte Le magasin

Tél. : 450 759-7979 | 1 800 363-2712

*Appelez-nous pour les détails et conditions

Avec la carte
Privilège



Obtenez **2 % de vos achats de mazout ou de propane** en points et jusqu'à **15 points*** par litre d'essence dans n'importe quelle de nos stations-services corporatives Harnois ou Esso Le magasin.

Échangez vos points directement en station, contre de l'essence ou presque tout!**

Aucun coût d'adhésion
Pas de frais annuels
Utilisable sur le champ



Une cinquantaine de dépanneurs pour vous servir...et accumuler des points!

Visitez le **harnoisenergies.com** pour connaître nos adresses.

*Accumulez 15 points par litre d'essence en payant comptant ou par carte de débit, 5 points par litre en payant par carte de crédit

**À l'exception de la bière, du vin et de tout produit alcoolisé, du tabac ou de loterie

POUR ADRESSER VOTRE DEMANDE :

HARNOIS ÉNERGIES
80, route 158
Saint-Thomas (QC) J0K 3L0

450 759-7979 | poste 1040
1 800 363-2712 |
comptesrecevables@harnoisenergies.com
450 759-7001 | 1 888 332-6033

**DEMANDE D'ADHÉSION
CLIENTÈLE RÉSIDENIELLE**



MAZOUT | PROPANE

DEMANDE D'ADHÉSION RÉSIDENTIELLE

MAZOUT PROPANE

NOM : _____

Si oui, veuillez inscrire le numéro :

7	9				
---	---	--	--	--	--

ADRESSE _____

Pour toute information ou pour l'obtenir gratuitement, composez le 1 800 363-2712 poste 0



VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____ TÉLÉCOPIEUR _____

La carte Le magasin vous donne droit à 2 % de vos achats de mazout ou de propane en points Le magasin.

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE) _____

ADRESSE COURRIEL : _____

JE DÉSIRE RECEVOIR MON RELEVÉ DE COMPTE PAR COURRIEL ✓

JE CONSENS À RECEVOIR, DE TEMPS À AUTRES, DES PUBLICITÉS PAR COURRIEL DE LA PART DE HARMOIS

MODE DE PAIEMENT : PRÉLÈVEMENTS PRÉ-AUTORISÉS PAIEMENTS DIRECTS PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT

RENSEIGNEMENTS/EMPLOI

EMPLOYEUR ACTUEL

NOM : _____ ADRESSE : _____

FONCTION : _____ DEPUIS : _____ AN(S) _____ MOIS

REVENU MENSUEL BRUT : _____ \$ TEMPS : PLEIN PARTIEL AUTRE

DATE DE NAISSANCE : _____ / _____ / _____ # ASSURANCE SOCIALE : _____
(OBLIGATOIRE) JOUR / MOIS / ANNÉE (FACULTATIF)

RENSEIGNEMENTS/CRÉDIT

INSTITUTION FINANCIÈRE

NOM : _____ SUCC. : _____ NO. DE COMPTE : _____

ADRESSE : _____

RESPONSABLE DU COMPTE : _____ TÉLÉPHONE : _____

RENSEIGNEMENTS/COMPTE

ACHAT ANNUEL (ESTIMÉ) : _____ \$ ou _____ LITRES/LIVRES

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR : _____ L LIVRAISON AUTOMATIQUE : OUI NON

LIMITE DE CRÉDIT DEMANDÉE : _____ \$ RÉSERVOIR : INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

CONDITIONS

CONSENTEMENT

Je soussigné(e), autorise Le Groupe Harmois Inc. faisant affaires sous la dénomination sociale Harmois Énergies (ci-après appelé Harmois) à faire enquête sur moi et à obtenir toutes les informations nécessaires, utiles ou pertinentes afin d'établir ma cote de crédit via une agence de renseignement.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Sauf signature de conventions particulières comportant les conditions différentes, le requérant reconnaît que les conditions suivantes s'appliqueront si l'ouverture de crédit est accordée;

Intérêt

Toute somme en souffrance portera intérêt au taux de 18 % l'an (1,5 % par mois). Tout chèque non honoré entraînera des frais de 25 \$ à la charge de l'acheteur.

Frais de recouvrement

Tous les honoraires et déboursés extrajudiciaires encourus par Harmois pour la protection ou le recouvrement de toute somme due par le client seront à la charge de ce dernier, jusqu'à un maximum de 20 % du solde dû.

Réservoirs (mazout seulement)

Le client déclare que ses réservoirs sont conformes à toute réglementation applicable en la matière et assume tous risques afférents à l'entreposage des biens vendus.

Juridiction et éléction de domicile

Toutes procédures relatives au présent contrat et/ou aux relations entre les parties devront être intentées devant le tribunal ayant compétence dans le district judiciaire de Joliette et toutes procédures entreprises, le cas échéant, pourront être signifiées à l'adresse du client ci-haut mentionnée ou, si cette adresse n'est plus valable, au greffe de la Cour supérieure du district de Joliette où le client élit domicile.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Harmois demeure propriétaire des biens vendus et le transfert du droit de propriété n'a pas lieu lors de la formation du contrat mais aura lieu seulement lorsque tous les montants dus en vertu du présent contrat auront été entièrement payés.

INTERDICTION DE GREVER LES BIENS VENDUS

Tant que le prix des biens vendus n'aura pas été payé, le client ne pourra, d'aucune façon, céder en garantie, hypothéquer, grever ou affecter d'une charge ou d'un droit ou engager ou permettre que soit engagé à titre de sûreté la totalité ou une partie des biens vendus. De plus, advenant que les biens vendus soient pris en garantie ou saisis en justice, le client s'engage à obtenir immédiatement maintenue de telle garantie ou saisie à ses frais et dépens.

Le requérant reconnaît avoir pris connaissance des clauses stipulées ci-haut et accepte, par sa signature, qu'elles soient applicables.

SIGNATURE DU REQUÉRANT _____

DATE _____ / _____ / _____
JOUR / MOIS / ANNÉE

Nom en lettres moulées